

Questions orales

Mme Finestone: Ma question est simple. Si l'on met sur pied un bon service en français, pour répondre aux besoins des francophones—ce que j'espère—et s'il faut fournir de l'argent, parce qu'il y aura moins d'abonnés au service français qu'au service anglais, la ministre a-t-elle l'intention de le fournir à partir des fonds publics ou envisage-t-elle que les secteurs privé et public partagent les frais là aussi?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, si je comprends bien, ce dont parle ma collègue n'a pas été fait à propos des jeux olympiques. Je m'attendais à ce que le chef de l'opposition se lève pour réprimander sa députée d'avoir fait des remarques désobligeantes à l'endroit de la députée de Kingston et les Îles qui, en ce qui concerne le bilinguisme et les autres politiques nationales, a été un modèle de tolérance pour tous les Canadiens. Ce que vous avez dit est bas et les libéraux devraient avoir honte.

Des voix: Oh, oh!

* * *

● (1500)

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE**LE CITOYEN INDIEN—LE DÉSIR QU'IL A MANIFESTÉ DE S'ENTREtenir AVEC LE HAUT COMMISSAIRE DE L'INDE**

M. W. Paul McCrossan (York-Scarborough): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général suppléant. J'ai appris que Kamal Ratti, un citoyen indien placé sous arrêt au Canada, avait demandé à s'entretenir avec le Haut commissaire de l'Inde, car il prétendait avoir été très mal traité au pénitencier de Millhaven, mais que sa demande n'avait pas été transmise au Haut commissaire, pour des raisons administratives.

Quelles mesures le gouvernement prend-il pour s'assurer de respecter ses obligations en vertu de la Convention de Vienne, afin qu'on ait des raisons plus valables pour demander la protection de nos citoyens arrêtés dans des pays étrangers?

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, en réponse à mon honorable collègue qui s'intéresse depuis longtemps à cette question, on me dit que le 13 novembre dernier, l'administration centrale du Service correctionnel du Canada et les autorités pénitentiaires de Millhaven ont signalé au Haut commissariat de l'Inde que l'intéressé pourrait avoir accès aux services consulaires. Le Haut commissariat a alors proposé d'envoyer des représentants rencontrer l'intéressé le 20 novembre, mais du fait de certaines circonstances, à l'époque, au pénitencier de Millhaven, les autorités n'ont pu garantir que la visite en question pourrait avoir lieu à la date proposée.

En définitive, le 3 décembre, l'intéressé a rencontré un agent consulaire de l'Inde.

LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CANADA**MIRABEL—L'UTILISATION DES FONDS PAR LE SYNDICAT AGRICOLE**

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre délégué aujourd'hui pour répondre aux questions portant sur le scandale foncier de Mirabel. Mardi, en réponse à une question à ce sujet, le ministre des Travaux publics a déclaré ceci, comme en témoigne la page 12 295 du Hansard; voici:

Pour ce qui est... du renouveau agricole, on a établi un système structuré et contrôlé conforme aux modalités prévues par le Conseil du Trésor et soumis aux vérifications régulières...

Étant donné que M. André Bouvette, de Mirabel, a déclaré pour sa part:

L'association des agriculteurs n'avait pas à expliquer au gouvernement comment elle avait choisi de dépenser l'argent en question. Le gouvernement a versé l'argent au syndicat agricole pour qu'il le dépense comme bon lui semblait.

Qui doit-on croire? Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises, afin de s'assurer que l'argent destiné à l'exploitation agricole serve bien à cette fin plutôt qu'à financer des voyages dans le désert, dans le but d'étudier l'agriculture en Israël?

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, je suis heureux de signaler à la Chambre que les deux voyages en question ont été fait à l'invitation du ministère québécois de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation et de la Quebec Farmers Association. La Société a été invitée à participer au développement de marchés.

Le voyage au Togo a rapporté au Canada des commandes de machines agricoles et de tracteurs et le plus important contrat d'exportation d'eau minérale de notre histoire.

M. Boudria: Monsieur le Président, la Société immobilière du Canada a pour mandat de revendre les terres vacantes aux agriculteurs. Quel est le rapport avec des voyages en Israël?

[Français]

LA FAÇON DE TRAITER AGRICULTEURS ET SPÉCULATEURS

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): J'aimerais poser ma question supplémentaire au premier ministre. Quand on sait que 40 p. 100 des transactions ont profité à des spéculateurs, dont plusieurs amis du parti conservateur, comment le premier ministre peut-il expliquer pourquoi les spéculateurs ont eu le même traitement que les agriculteurs canadiens relativement au fait de racheter des terres? Depuis quand est-ce qu'on traite des spéculateurs de la même façon que les agriculteurs de ce pays?

[Traduction]

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, nous voudrions expliquer au député que des poursuites de cent millions de dollars contre le gouvernement libéral précédent ont été abandonnées, que 95 p. 100 des terres ont été rendues aux gens, qu'un investissement de plus de 20 millions de dollars par le secteur privé en a découlé et que le personnel à Mirabel a été réduit dans une proportion d'environ 80 p. 100 depuis 1984.